



BMICE

المصرف المغربي للإستثمار و التجارة الخارجية
Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur

Avis à Manifestation d'Intérêt N° 03/2025

Consultation pour la Mise en Place d'une Stratégie RSE, d'un Reporting Extra-Financier selon GRI, d'un Bilan Carbone selon le GHG Protocol, et de Notes Explicatives selon les Normes IFRS S1 et S2

1. Présentation de la BMICE

La Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) a été créée à la faveur d'une convention de création signée par les pays membres de l'Union du Maghreb Arabe, en date du 10 Mars 1991 à Ras Lanouf en Libye. Cette convention, qui considère la BMICE comme le principal levier de financement de l'UMA en vue d'édifier un espace économique maghrébin intégré et compétitif, a fixé son capital autorisé à 500 millions de dollars, dont 150 millions de dollars souscrits à part égale par les cinq Etats membres.

Afin de concrétiser la convention de création, une assemblée générale constitutive s'est tenue le 21 décembre 2015 à Tunis qui abrite le siège social de la Banque, et a été l'occasion d'adopter ses statuts juridiques. La phase de constitution, qui s'est étalée sur les années 2016 et 2017, a été couronnée par le démarrage effectif et opérationnel des activités de financement de la BMICE au début de l'année 2018. Pour soutenir ses activités, la banque compte assurer sa présence dans tous les pays maghrébins. Un premier bureau à Nouakchott a été à ce titre créé.

La BMICE vise à contribuer à l'intégration maghrébine, en intervenant à la fois dans les opérations de financement du commerce extérieur intramaghrébin, mais aussi dans celles des projets d'investissement productifs d'intérêt commun visant la complémentarité économique maghrébine.

2. Exposé des motifs

Dans le cadre de son engagement croissant envers le développement durable et la transparence, la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) souhaite structurer et renforcer son approche ESG (Environnement, Social, Gouvernance), dans l'objectif de se conformer aux meilleures pratiques internationales et de se préparer à l'obtention de certifications de durabilité reconnues à l'échelle internationale.

La BMICE vise notamment :

- À définir une stratégie RSE claire, alignée avec les attentes de ses parties prenantes ;
- À quantifier son empreinte carbone selon les standards internationaux ;
- À produire un reporting ESG structuré et conforme au référentiel GRI ;
- À intégrer les exigences des normes IFRS S1 et S2 dans ses états financiers.

Dans ce contexte, la BMICE prévoit de faire appel à un cabinet expert pour l'accompagner dans la mise en œuvre de cette mission structurée autour de quatre volets.

3. Etendue de la mission

La présente mission vise à accompagner la BMICE dans la structuration de son approche ESG à travers les quatre objectifs suivants :

Stratégie RSE : Élaborer une stratégie de responsabilité sociétale claire, alignée avec la vision, les valeurs et les engagements de la BMICE, incluant une gouvernance adaptée et des axes d'action prioritaires.

Bilan carbone : Mesurer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la BMICE, couvrant les scopes 1, 2 et 3 conformément au GHG Protocol, et concevoir un plan de réduction des émissions aligné avec les objectifs climatiques.

Intégration des risques ESG: Identifier, analyser et intégrer les risques environnementaux, sociaux et climatiques dans les processus internes de la Banque, en particulier dans le dispositif de gestion des risques et l'activité de crédit, en conformité avec les exigences des normes IFRS S1 et S2. Cette phase préparatoire permettra d'alimenter les notes explicatives prévues au Lot 4.

Normes IFRS S1 & S2 : Préparer les informations de durabilité requises pour la rédaction des notes explicatives intégrées aux états financiers, en conformité avec les normes IFRS S1 (informations générales de durabilité) et IFRS S2 (informations liées au climat), telles que publiées par l'ISSB.

4. Portée de la mission

La mission est organisée autour de quatre lots :

Lot 1 : Élaboration de la stratégie RSE

Ce volet vise à doter la BMICE d'une stratégie RSE structurée, cohérente et intégrée à sa gouvernance, en tenant compte des meilleures pratiques internationales et des spécificités du secteur bancaire.

Les principales étapes de réalisation incluent :

- Réalisation du cadrage initial du projet et compréhension du positionnement actuel de la BMICE en matière de RSE ;
- Cartographie des parties prenantes et de leurs attentes
- Priorisation des enjeux stratégiques et leur déclinaison en axes et objectifs concrets, mesurables et réalisables, à travers des indicateurs de performance et des indicateurs clés de performance (KPI);
- Définition d'une vision RSE claire et d'objectifs structurants alignés avec la stratégie globale de la BMICE ;
- Intégration de la démarche RSE dans les processus de gouvernance existants ;
- Définition des piliers clés alignés avec ISO 26000 et les ODD ;
- Élaboration d'un plan d'action structuré ;
- Rédaction d'une stratégie RSE structurée ;
- Définition d'un plan de déploiement opérationnel ;
- Sensibilisation et formation des collaborateurs.



Lot 2 : Élaboration du Bilan Carbone (GHG Protocol)

Ce volet a pour objectif de réaliser le premier Bilan Carbone de la BMICE, en conformité avec les exigences du GHG Protocol, afin d'identifier ses principaux postes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et de définir une stratégie de réduction adaptée.

Les principales étapes de ce lot sont les suivantes :

- Définition des périmètres organisationnels et opérationnels (Scopes 1, 2 et 3) ;
- Collecte des données d'activité relatives aux émissions directes et indirectes de GES ;
- Évaluation de la qualité et de l'exhaustivité des données disponibles ;
- Formulation des hypothèses de calcul selon les normes méthodologiques (GHG Protocol) ;
- Identification des facteurs d'émission par poste d'activité ;
- Réalisation du bilan carbone de la BMICE, incluant une analyse par poste d'émission ;
- Détermination des postes d'émissions les plus significatifs et définition d'une stratégie de réduction alignée avec les engagements climatiques ;
- Déclinaison de cette stratégie sous forme d'un plan d'action de réduction des émissions avec pistes de priorisation.

Lot 3 : Intégration préalable des risques ESG dans le dispositif de gestion des risques

Ce lot constitue une phase préparatoire essentielle à l'élaboration des notes explicatives de durabilité (Lot 4), en permettant de poser les bases techniques et opérationnelles nécessaires à l'intégration des exigences des normes IFRS S1 et IFRS S2. Il vise à traduire concrètement les exigences de ces normes en actions applicables au cœur des processus métiers de la BMICE, en particulier en matière de gestion des risques et d'octroi de crédit.

Les principales étapes de ce lot sont les suivantes :

- Traduire les exigences des normes IFRS S1 et IFRS S2 en ce qui concerne l'identification des risques environnementaux, sociaux et climatiques associés aux activités quotidiennes de la Banque, notamment son activité principale de prêt, avec la proposition de procédures opérationnelles permettant d'intégrer l'analyse de ces risques dans le processus d'étude des crédits et d'évaluation des risques ;
- Proposer des recommandations pour la révision des modèles actuellement utilisés pour la prévision des pertes potentielles, leur coût, ainsi que pour les tests de résistance ;
- Proposer des recommandations pour la révision des politiques fondamentales de gestion des risques et des cadres d'appétence au risque actuellement en vigueur ;
- Élaborer des modèles de rapports illustrant l'engagement en matière de pratiques durables dans les dossiers de prêts et permettant leur suivi ;
- Concevoir des outils de mesure et d'analyse des indicateurs clés de performance (KPI) liés au climat ;
- Proposer des solutions technologiques pour améliorer la collecte et l'analyse des données relatives aux risques environnementaux, sociaux et climatiques.

Lot 4 : Élaboration des notes IFRS S1 et S2

Ce lot vise à accompagner la BMICE dans la préparation des informations de durabilité à intégrer dans ses états financiers, conformément aux normes IFRS S1 et IFRS S2 publiées par l'ISSB (International Sustainability Standards Board). Cette étape repose sur les analyses, outils et recommandations formulés lors de la phase préalable (Lot 3).

L'objectif est de structurer, consolider et formaliser les disclosures de durabilité de la Banque, en conformité avec les principes du TCFD et les exigences normatives de l'ISSB, afin d'assurer leur intégration harmonieuse et pertinente dans les états financiers.

Les principales étapes de ce lot sont les suivantes :

- Structurer les informations de durabilité issues du Lot 3, en les organisant selon les exigences des normes IFRS S1 & S2 ;
- Analyse des impacts ESG significatifs sur la situation financière, les flux de trésorerie et la performance de la BMICE ;
- Rédaction des notes explicatives à intégrer aux états financiers, en conformité avec :
 - IFRS S1 : Fourniture d'informations générales liées à la durabilité, couvrant la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les indicateurs de performance ;
 - IFRS S2 : Communication sur les risques et opportunités climatiques, incluant les scénarios climatiques, la gestion des émissions, les indicateurs financiers liés au climat.

5. Compétences et exigences requises

Le cabinet prestataire devra démontrer les compétences suivantes :

- Expérience prouvée dans la réalisation de stratégies RSE et de reporting ESG ;
- Expertise dans les bilans carbone pour le secteur Bancaire en Tunisie (GHG Protocol, ABC, PCAF) ;
- Maîtrise des exigences des normes GRI, ISSB, IFRS S1 & S2 ;
- Maîtrise du contexte du secteur financier et de ses enjeux en matière d'ESG ;
- Existence d'une équipe pluridisciplinaire incluant des profils certifiés (GRI, IFRS, Bilan Carbone) ;
- Capacités de gestion de projet et d'animation d'ateliers participatifs.

6. Durée de la mission et planning

- Durée estimée : environ 4 mois à compter de la date de lancement du projet ;
- Nombre de jours-homme prévu : 115 J/H .



BMICE

المصرف المغربي للإستثمار و التجارة الخارجية
Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur

7. Procédure de soumission

Les prestataires intéressés sont tenus de soumettre une offre en langue française. Il est souhaitable d'y joindre une version en arabe, si possible.

Chaque proposition devra comporter les éléments suivants :

- Une présentation du cabinet d'études ainsi que de l'équipe projet dédiée à la mission, accompagnée des CVs;
- Une liste de références récentes, incluant **au minimum deux références pertinentes dans le secteur financier en Tunisie**, ainsi que des expériences réalisées auprès de banques ou d'entreprises à l'échelle internationale.

8. Modalités de soumission

Les expressions d'intérêt doivent être déposées en copie dure ou par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le **Jeudi 08 Mai 2025, à 16h30** (Heure de Tunis Tunisie), et porter expressément la mention.

« Consultation pour la mise en place d'une Stratégie RSE, d'un Reporting Extra-Financier selon GRI, d'un Bilan Carbone selon le GHG Protocol, et de Notes Explicatives selon les normes IFRS S1 et S2 »

Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE)
Immeuble Lilia, Rue de la Bourse, Les Berges du Lac 2,
1053, Tunis, Tunisie
Tel : (00) (216) 70 246 140/ 00 216 70 246124
E-mail : procurement@bmice-maghreb.org